ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

COMMENT VOTER ?

Du 3 au 10 décembre 2026, les agents du CASVP sont appelés à voter par voie électronique. Retrouvez ci-dessous les informations essentielles pour voter en toute simplicité.

VOTER EN LIGNE : LES ÉTAPES À SUIVRE

1 Connectez-vous
Rendez-vous sur le site https://paris.neovote.com et saisissez votre identifiant.

2 Saisissez votre mot de passe
Le mot de passe vous a été transmis par e-mail sur votre messagerie professionnelle.

3 Accédez aux scrutins
Consultez les instances pour lesquelles vous êtes électeur et cliquez sur « **Voter** ».

4 Exprimez vos choix
Sélectionnez la ou les listes de votre choix, selon les scrutins proposés.

5 Validez et conservez votre preuve
Validez votre vote. Vous pouvez ensuite imprimer, copier ou télécharger votre accusé de réception.

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Permanence téléphonique UNSA-CASVP

- **Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h**

01 43 14 23 20 / 01 43 14 22 40

Nos représentants sont à votre écoute pour vous informer et vous accompager.

Permanence spéciale agents de garde et de nuit

- **Du 3 au 10 décembre 2026, de 19 h à 22 h**

06 73 86 62 93

Un accompagnement dédié pour les agents intervenant en horaires de nuit.

POUR QUELLES INSTANCES VOTER ?

Chaque agent vote pour deux listes :

- **CAP A, B ou C + CST :** fonctionnaires stagiaires et titulaires, selon leur catégorie.
- **CCP + CST :** agents contractuels remplissant les conditions pour être électeurs.

Le CST concerne tous les métiers : agents techniques, agents de soins, agents administratifs, agents sociaux, etc.

Exemple : une infirmière titulaire de catégorie A vote pour la CAP A et pour le CST.

Vous votez pour deux listes au total.

VOUS AVEZ PERDU VOS ACCÈS ?

- **Utilisez le support en ligne Neovote :** https://paris.neovote.com/support
- **Ou contactez l'assistance Neovote :**
 - **0 805 69 16 34** (service et appel gratuits)
 - **09 72 10 79 34** (tarif d'une communication nationale)
- **Vous pouvez également contacter le support DRH – Dialogue social :**
 - **01 56 08 55 55**

À SAVOIR

- Le vote est ouvert du **jeudi 3 décembre à 9 h** au **jeudi 10 décembre à 20 h.**
- Vous pouvez voter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à internet.
- En cas de difficulté, n'attendez pas le dernier jour pour solliciter de l'aide.
- Votre vote est personnel, confidentiel et sécurisé.

UNSA-CASVP

94, rue de la Folie-Méricourt – 75011 Paris | 01 43 14 23 20 / 01 43 14 22 40

Casvp-Syndicat-Unsa@paris.fr | www.unsacasvp.fr